

	Règlement de sécurité de base	Version 2.0
	Fédération Wallonne des Clubs de Parachutisme	Mai 2024

12. Brevet Track: TR-B Track intermédiaire

Nom et prénom :
Dropzone & nombre de sauts :
Possession d'un brevet freefly : oui – non Dernier reçu :

Conditions :

Remplir les conditions du brevet TR-A.	
L'accord d'un instructeur track agréé basé sur une preuve vidéo ou par un saut qui suit le programme suivant est nécessaire :	
• Une sortie stable en track sur le ventre.	
• Deux virages de 90° minimum.	
• Une augmentation de l'angle pendant 10 secondes.	
• Commencer la séparation de sa propre initiative à l'altitude prévue et dans la bonne direction.	
• Atteindre une séparation horizontale assez grande grâce au suivi des bonnes mesures.	
• Exécuter toutes ces étapes sans perte de stabilité, sans sortir de son quadrant précisé avant et sans se faire larguer.	
Recevoir un briefing sur les dérives en deux étapes	
Recevoir un briefing sur la dérive en gros groupes	
Recevoir un briefing sur le contrôle de l'espace avant la séparation.	
Recevoir un briefing sur le vol en track sur le dos	

Restrictions et autorisations :

- Le titulaire peut faire des sauts track sur le ventre dans un groupe de maximum 5 personnes au total (le leader est porteur du brevet TR-L et une personne maximum par quadrant).
- Autorisation de commencer la track sur le dos dans des groupes débutants (3 personnes maximum pour commencer, puis 5, toujours en respectant le système de demi-cercle et de quadrant).
- Si le titulaire est détenteur du brevet FF-C : Autorisation de commencer la track debout sur le dos dans des groupes débutants (3 personnes maximum leader inclus).

Nom et signature de l'initiateur track	Signature du titulaire du brevet TR-B
Déclare que le titulaire a accompli les conditions du brevet.	Déclare se conformer aux conditions et restrictions du brevet.